

# Leucothéa de Segeira

Julien Aliquot

## ▶ To cite this version:

Julien Aliquot. Leucothéa de Segeira. Syria. Archéologie, art et histoire, 2002, 79, pp.231-248. halshs-00306492

# HAL Id: halshs-00306492 https://shs.hal.science/halshs-00306492

Submitted on 29 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LEUCOTHÉA DE SEGEIRA

Julien Aliquot Doctorant à l'université de Tours Maison de l'Orient et de la Méditerranée (Lyon) Histoire et sources des mondes antiques (HISOMA), CNRS, UMR 5189 Antenne de Tours

**Résumé** — L'étude de la dédicace à la déesse Leucothéa de Segeira s'inscrit dans le cadre de la préparation du onzième tome des *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, consacré au Mont Hermon (Jabal ech-Cheikh). Si l'établissement du texte grec ne pose pas de problème, il s'avère cependant nécessaire d'en reprendre le commentaire. L'interprétation ritualiste et mystique, privilégiée depuis plus d'un siècle, est abandonnée au profit d'une nouvelle hypothèse qui tient compte d'une part des parallèles épigraphiques à cette inscription qui associe une formule funéraire à un texte votif et d'autre part des données relatives à l'archéologie et à la géographie historique de l'Hermon.

**Abstract** — The study of the dedication to the goddess Leucothea of Segeira is in keeping with the preparation of the eleventh volume of *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, which will be devoted to Mount Hermon (Jabal esh-Sheikh). Though establishing the Greek text does not pose any problem, it appears necessary to complete its commentary. The ritualistic and mystical interpretation, which has been favoured for more than a century, is abandoned in favor of a new hypothesis which focuses on previously neglected data: firstly, the association of a funerary expression with a votive text; secondly, the relationship of this text to the archaeology and the historical geography of Mount Hermon.

تندرج دراسة التكريس المقام للإلهة لوقو ثيا السجيرية في إطار التحضير للمجلد الحادي عشر من الكتابات اليونانية واللاتينية في سورية، وهو مخصص لجبل الحرمون (جبل الشيخ). وإن كان إثبات النص اليوناني لا يطرح إشكالات، لكن يبدو أنه من الضروري مع ذلك أن نعيد النظر في شرحه. فتفسيره الطقسي والسراني الذي كان مفضلاً منذ أكثر من قرن تم التخلي عنه لصالح فرضية جديدة تأخذ بعين الاعتبار من جهة المتوازيات النقوشية لهذا التدوين الذي يربط صيغة جنائزية بنص نذري ومن جهة أخرى ينطلق من معطيات تتعلق بعلم آثار والجغرافية التاريخية للحرمون.

Dans le cadre de la préparation du tome des *Inscriptions grecques et latines de la Syrie* consacré au Mont Hermon<sup>1</sup>, j'ai été amené à revoir un monument inscrit provenant de cette région et conservé aux Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles.

Je remercie M. Éric Gubel, chef du Département des Antiquités classiques et proche-orientales, de m'avoir autorisé à examiner et à photographier cette inscription le 20 février 2003 afin d'en vérifier la lecture. Si l'établissement du texte grec ne pose



Fig. 1. — Dédicace à Leucothéa de Segeira (Hermon). Musées royaux d'Art et d'Histoire (Bruxelles), inv. A 1622 (cliché J. Aliquot, 2003, avec l'aimable autorisation d'Éric Gubel).

pas de problème, il s'avère nécessaire de reprendre le commentaire en y intégrant les données relatives à l'archéologie et à la géographie historique de l'Hermon (Jabal ech-Cheikh)<sup>2</sup>.

L'inscription dont il est question passe pour provenir de 'Ayn al-Burj, lieu-dit du versant syrien de l'Hermon situé à une altitude de 1 200 m et à un kilomètre et demi au sud-est et en contrebas du bourg de Qalaat Jendal (1 450 m), entre Qatana au nord-est et Rîmeh au sud-ouest. 'Ayn al-Burj n'a livré aucune autre antiquité jusqu'à présent. Il ne s'agissait au début du xx° siècle que d'un « site très pittoresque, possédant deux fermes dont l'une très vaste noyée dans les vergers qui s'étagent sur le flanc de la colline »³. Le toponyme 'Ayn al-Burj, qui signifie « la source de la tour », pourrait se référer au fort qui domine le village très proche de Qalaat Jendal⁴.

#### LE TEXTE GREC

Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire (inv. A 1622). Découvert au lieu-dit 'Ayn al-Burj (Charles Fossey), puis déposé dans une ferme située à une heure et demi de Qatana, au sud-ouest de Damas (Charles Clermont-Ganneau), avant d'être acheté à Damas en 1907 (Franz Cumont), un bloc de marbre porte une inscription grecque de onze lignes, entièrement conservée, soigneusement gravée sur la face légèrement bombée de la pierre, à l'intérieur d'un cadre rectangulaire. Lettres à empattements ; *alpha* à barre brisée ; *epsilon* et *sigma* carrés.

Hauteur, largeur et épaisseur :  $56 \times 68 \times 14$  cm; l'épaisseur a été réduite pour le transport (Franz Cumont). Cadre :  $43 \times 56$  cm. Hauteur des lettres : 2-2,5 cm.

<sup>2.</sup> Je tiens à remercier Pierre-Louis Gatier, Maurice Sartre et Jean-Baptiste Yon (Maison de l'Orient et de la Méditerranée), dont les conseils et les critiques m'ont éclairé dans la préparation de cette étude. J'assume seul la responsabilité de mes oublis et de mes erreurs.

<sup>3.</sup> Guide bleu 1932, p. 377.

<sup>4.</sup> Ibid., p. 377-378; cf. infra.

CLERMONT-GANNEAU 1886, d'après une copie imparfaite de M<sup>gr</sup> Clément J. David, archevêque de Damas, communiquée en 1885 (LARFELD 1891, p. 177-178; Höfer 1894-1897); Fossey 1895 (Bull. épigr. 1897, p. 97); Clermont-Ganneau 1897 = RAO II, 1898, p. 61-78, avec fac-similé, d'après un estampage obtenu de M<sup>gr</sup> Clément J. David (AE 1896, 123; Drexler 1897-1902, col. 299; OGIS 611; IGR III, 1075; Cook 1914, p. 419-420 note 10; APPLEBAUM 1988, p. 41, n° 18 A); CUMONT 1913, p. 166-168, n° 141, avec photographie (MOUTERDE 1931, p. 146, et 1932, p. 82; Hajjar 1990, p. 2547-2548; SEG XL, 1423; SARTRE 1993a, p. 57-58, n° 5; Bonnet 1997, p. 92 et p. 104, pl. I, reproduisant la photographie de Franz Cumont). Revu et photographié (Fig. 1).

Cf. Fossey 1896; Clermont-Ganneau, «Le trône et l'autel chez les Sémites », RAO IV, 1901, p. 247-250, ici 250 note 2; Reinach 1901, p. 212 = idem 1906, p. 133 ([1996], p. 576); Dussaud 1908, p. 308-309 (Bull. épigr. 1910, p. 335, avec une référence erronée); Hubert et Mauss 1909, p. 106 note 8; Perdrizet 1910, p. 428; Ronzevalle 1912, p. 6\* note 1; FARNELL 1916, p. 42 note 40; Haussoulier et Ingholt 1924, p. 340-341; SEG VII, 241; Honigmann 1923-1924, n° 410a; Eitrem 1925, col. 2296; Reitzenstein 1929, p. 18 et 38; Lévy 1927-1928 [1929], p. 779-780; Lesky 1931, col. 515; Perdrizet 1932, p. 208-209; Février 1953 [1955], p. 169-170; Feissel 1983, p. 604; BONNET 1988, p. 64 note 163; SEG XLIII, 1041 = XLV, 1919; HALM-TISSERANT 1993, p. 156 note 66; SEG XLVII, 1966.

Υπέρ σωτηρίας αὐτοκράτορος
Τραιανοῦ Νέρουα Σεβαστοῦ
υἰὸς Σεβαστὸς Γερμανικοῦ
Δακικὸς Μεννέας Βεελιαβου
τοῦ Βεελιαβου πατρὸς Νετειρου τοῦ ἀποθεωθέντος
ἐν τῷ λέβητι δι' οὖ αἰ <ἐ>ορταὶ ἄγωνται ἐπίσκοπος πάντων τῶν ἐνθάδε γεγονότων ἔργων κατ' εὐσεβείας ἀνέθηκεν θεῷ Λευκοθέα Σεγειρων.

4

8

### Notes critiques

Le nouvel examen du texte me permet de confirmer les lectures anciennes de Charles Fossey et de Franz Cumont.

Lignes 3-4. υἱὸς Σεβαστὸς Γερμανικοῦ |  $\Delta$ ακικὸς (sic) pour υἱοῦ Σεβαστοῦ Γερμανικοῦ  $\Delta$ ακικοῦ (que corrige Maurice Sartre sans le signaler).

Lignes 7-8. AIOPTAI à compléter en  $\alpha i < \dot{\epsilon} > o \rho \tau \alpha i$  (Franz Cumont, Corinne Bonnet) ou à corriger par  $< \dot{\epsilon} > o \rho \tau \alpha i$  (Charles Fossey, Maurice Sartre); ensuite, AΓΩN|TAI pour l'imperfectif présent ἄγονται.

Ligne 11. CΕΓΕΙΡΩΝ, que Charles Clermont-Ganneau corrige par ἀνεγείρων « érigeant » avant de revenir à la lecture Σεγειρων, retenue par tous les autres éditeurs.

#### **Traduction**

Pour le salut de l'empereur Trajan fils de Nerva Auguste, Auguste Germanique Dacique, Mennéas fils de Beeliabos fils de Beeliabos, père de Neteiros qui a reçu les honneurs funèbres dans le lébês, par les soins duquel les fêtes sont célébrées, (Mennéas) surveillant de tous les travaux réalisés ici, en témoignage de piété, a dédié à la déesse Leucothéa de Segeira.

#### COMMENTAIRE

Mennéas adresse une dédicace à Leucothéa pour le salut de Trajan. La titulature impériale mentionne le titre de *Dacicus* (décembre 102), mais pas encore celui de Parthicus (116), ce qui permet de dater la dédicace de manière relative entre 103 et 116 apr. J.-C. La formule αἱ <ἑ>ορταὶ ἄγωνται trouve un parallèle dans le Hauran, où une inscription de Deir es-Smeidj indique que ἡ ἑορτὴ τῶν Σ|οαδηνῶν ἄγε|ται τῷ θεῷ Λώου|  $\lambda'$  « la fête des gens de Soada est célébrée en l'honneur du dieu le 30 Lôos », c'està-dire au mois d'août<sup>5</sup>. Dans notre dédicace, cette mention prouve l'existence de festivités en l'honneur de Leucothéa, déesse marine hellénique dont le culte est bien attesté sur l'Hermon, en particulier à Rakhlé, bourgade antique distante de Qalaat Jendal d'une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau.

Si le sens général de ce texte publié pour la première fois en 1886 ne présente aucune difficulté, l'interprétation de certains passages reste débattue actuellement. Les hésitations modernes tiennent en partie aux approximations de la langue même de l'inscription. Celle-ci témoigne d'une maîtrise hasardeuse du grec par l'auteur, qui utilise à trois reprises le nominatif pour le génitif aux lignes 3-4. Par ailleurs, le manque de simplicité de la construction syntaxique produit une ambiguïté indéniable, selon le sens attribué à des termes et à des expressions qui apparaissent aux lignes 4-9 et qui posent eux-mêmes des problèmes d'interprétation. Dans ces conditions, j'analyserai le texte et j'en ferai le commentaire segment par segment.

Après avoir associé le salut de l'empereur régnant à son témoignage de piété, conformément à un usage fréquent, l'auteur de la dédicace se nomme aux lignes 4-5, en mentionnant son patronyme et son papponyme : Μεννέας Βεελιαβου τοῦ Βεελιαβου. Comme on est fondé à le supposer en d'autres occasions<sup>6</sup>, *Mennéas* peut transcrire en grec un anthroponyme sémitique tel *m'ny*; néanmoins, il peut également s'agir du nom grec homonyme très courant. En revanche, *Beeliabos*, le nom du père et du grand-père de Mennéas, est sémitique; Denis Feissel (1983) montre la fréquence dans la région de l'Hermon des variantes de cet anthroponyme signifiant « Bêl a donné ».

La suite de la dédicace de Mennéas mentionne un certain Neteiros (lignes 5-6). L'anthroponyme est bien attesté à proximité de Qalaat Jendal : un Netipo[ $\varsigma$ ]  $\Sigma \iota \lambda \circ \iota \circ \circ$  est diocète à Rakhlé en 59/60 apr. J.-C. $^7$ ; on peut rapprocher le nom de Neteiros de celui que porte un personnage de Har Senaim, dans l'Hermon méridional $^8$ . Ce dernier anthroponyme rappelle à son tour celui d'un épimélète dans une inscription inédite de Rakhlé, ainsi que le nom d'un juif du

village galiléen de Rouma<sup>9</sup>. Toutes ces variantes anthroponymiques sont les transcriptions grecques d'un nom sémitique dérivé de la racine araméenne *ntr* « garder », « surveiller »<sup>10</sup>.

La dédicace précise la relation de parenté entre les quatre personnages mentionnés aux lignes 4-6 : le génitif  $\pi\alpha\tau\rho \delta\varsigma$  Νετειρου se rapporte nécessairement à l'un des deux Beeliabos. On peut exclure l'idée selon laquelle Mennéas serait le père de Neteiros : émise par Marie-Joseph Lagrange<sup>11</sup> et encore défendue récemment par Corinne Bonnet<sup>12</sup>, cette hypothèse suppose de manière abusive une nouvelle confusion par l'auteur de la dédicace entre le génitif et le nominatif ( $\pi\alpha\tau\rho\delta\varsigma$  pour  $\pi\alpha\tau\eta\rho$ ). Il n'en reste pas moins qu'il est impossible de décider si Neteiros est le fils du premier ou du second Beeliabos, de sorte que Mennéas est soit le frère soit le neveu de Neteiros<sup>13</sup>.

Le passage qui pose le plus de difficultés d'interprétation est le suivant : πατρὸς Νετειρου τοῦ ἀποθεωθέντος ἐν τῷ λέβητι δι' οὖ αἱ <ἑ>ορταὶ ἄγωνται. Depuis la fin du xix<sup>e</sup> siècle, les exégèses savantes de l'apothéose de Neteiros privilégient la piste d'une explication ritualiste et initiatique. Je me contenterai de présenter certaines explications anciennes sans les discuter parce qu'elles sont dénuées de tout fondement. Pour mémoire, on peut citer les chimères suivantes. Selon Charles Clermont-Ganneau, Neteiros « aurait bien pu avoir été offert par son père, adorateur de Baal, ainsi qu'en fait foi son nom de Beeliabos, comme victime d'un de ces sacrifices monstrueux que les cruelles divinités syriennes n'ont jamais cessé de réclamer tant qu'elles ont eu des autels »<sup>14</sup>. Encore adoptée par James-Germain Février<sup>15</sup>, qui ignore les remarques de Charles Fossey<sup>16</sup>, l'hypothèse du sacrifice humain, invraisemblable à l'époque de Trajan, est actuellement écartée<sup>17</sup>. Pour sa part,

- 6. I. Syrie 2497, inscription chrétienne de Ezra', par exemple.
- 7. MOUTERDE 1959, p. 78-81, n° 17, ligne 6.
- 8. Dar et Κοκκινος 1992, p. 13-16, n° 2, avec photographies fig. 4-5 = Dar 1993, p. 77, n° 2, cf. SEG XLII, 1409 : Νετιρας.
- 9. Flavius Josèphe, BJ, III, 233 : Νετείρας.
- 10. CLERMONT-GANNEAU, RAO II, 1898, p. 66-67; WUTHNOW 1930, p. 83-84, avec d'autres vocalisations.
- 11. Lagrange 1902, p. 467.
- 12. Bonnet 1997, p. 92-93.
- 13. CLERMONT-GANNEAU, « Menneas et Neteiros », RAO VIII, 1907-1924, p. 289.
- 14. CLERMONT-GANNEAU, RAO II, 1898, p. 76.
- 15. Février 1953 [1955], p. 169-170.
- 16. Fossey 1895 et 1896.
- 17. Cf. SARTRE 1993a, p. 61-62, en dernier lieu.

Salomon Reinach identifie sous toute réserve un « rite de rajeunissement par la cuisson, [...] une sorte de baptême par le feu et une explication possible des mots si obscurs de saint Jean, qui se retrouvent dans deux des Synoptiques [Lc 3, 16 et Mt 3, 11] », avant de conclure qu'« il faut renoncer, pour l'instant, à chercher dans les ténèbres syriennes le mot d'une énigme que des découvertes ultérieures pourront seules élucider définitivement »18. Plus infondée encore est la thèse de Richard Reitzenstein<sup>19</sup>: selon cet auteur, qui considère Leucothéa comme l'ancienne déesse iranienne Anahita et qui prétend pouvoir expliquer la dédicace de Mennéas par la mythologie mandéenne, l'emploi du participe ἀποθεωθέντος signifierait que Neteiros est mort ou monté au ciel au cours du baptême ; le lébês désignerait un lit de rivière aménagé pour les processions sacrées<sup>20</sup>.

Toutes les interprétations de la dédicace de Mennéas proposées jusqu'à présent ne sont pas aussi aventureuses que celles qui viennent d'être présentées. Néanmoins, elles ne tiennent compte que d'une lecture parmi les multiples possibilités qu'offre la syntaxe alambiquée de la dédicace. Or, cette lecture amène de nombreux commentateurs à relier – à tort, me semble-t-il – l'apothéose de Neteiros au mythe de Leucothéa et de Mélicerte²¹. L'invocation de la déesse, dont le culte est bien attesté dans l'Hermon, ne paraît pas suffire à elle seule à justifier ici l'existence d'une cérémonie initiatique modelée sur le mythe de Leucothéa plongeant son fils Mélicerte dans un chaudron. Comme cette dernière interprétation s'appuie sur l'une des acceptions de  $\alpha \pi o \theta \approx \delta \omega$  et sur

la mention de l'énigmatique *lébês* dans une dédicace à Leucothéa, il convient d'examiner la valeur de ces deux arguments.

Le verbe ἀποθεόω signifie littéralement « diviniser » mais, dans les épitaphes de l'époque impériale où il apparaît à plusieurs reprises à l'aoriste passif, il signifie beaucoup plus trivialement « être enseveli », « être inhumé » ou « mourir ». Des exemples de ces emplois sont connus en Syrie même à Souq Wâdî Baradâ, l'antique Abila de Lysanias dans l'Anti-Liban<sup>22</sup>, et à Sidon<sup>23</sup>; la restitution du verbe ἀπ[εθε]ώθη est moins certaine dans une épitaphe lacunaire de Homs<sup>24</sup>. Mark Waelkens<sup>25</sup> rapproche de manière pertinente l'emploi de ἀποθεόω en Syrie d'expressions qui apparaissent dans les épitaphes de l'Asie Mineure<sup>26</sup>. Dans ces conditions, même lorsqu'un homme meurt foudroyé dans une inscription funéraire hauranaise de 'Arîgah (Lejâ) datée de 225/6 apr. J.-C., il y a légitimement lieu d'hésiter entre l'une ou l'autre acception du verbe : la mort accidentelle peut simplement avoir été suivie de l'inhumation de la victime<sup>27</sup>. Quoi qu'il en soit, à la suite de Charles Fossey<sup>28</sup>, de Wilhelm Dittenberger<sup>29</sup>, de Bernard Haussoulier et d'Harald Ingholt<sup>30</sup>, je préfère conserver l'acception funéraire du participe ἀποθεωθέντος, relativement courante dans les épitaphes de la partie hellénophone de l'Empire. Cependant, je partage l'avis de Maurice Sartre lorsqu'il remarque que « le choix du terme [n'est] pas dépourvu de signification »<sup>31</sup>. Peut-être la traduction proposée par René Mouterde<sup>32</sup>, « recevoir les honneurs funèbres », permet-elle de rendre compte

- 18. Reinach 1905-1923, II, 1906, p. 133-134.
- 19. Reitzenstein 1929, p. 18 et 38.
- 20. Contra, cf. Lévy 1927-1928 [1929].
- 21. Drexler 1897-1902, Cumont 1913, Cook 1914, Farnell 1916, Eitrem 1925, Lesky 1931, Bonnet 1986 et 1988, Sartre 1993a, Halm-Tisserant 1993, Bonnet 1997.
  - 22. MOUTERDE 1951-1952, p. 87-88, n° 18, avec photographie, pl. XXIV, 2.
- 23. Contenau 1920, p. 198 ; Haussoulier et Ingholt 1924, p. 340-341, n° 12, avec photographie, fig. 57 : Τρυφέρα ἡ καὶ | Δημὼ ἀποθου|μένη καὶ ἄωρε | χαῖρε, dont la lecture alternative Δημώα ποθουμένη, proposée sous toute réserve dans SEG VII, 268, et adoptée implicitement par Rey-Coquais 2000, p. 812 et 815, ne me semble pas s'imposer.
  - 24. IGLS V, 2370.
  - 25. Waelkens 1983, en particulier p. 278 et 301-302 note 192.
- 26. Cf. par exemple, à Aphrodisias de Carie, *MAMA*, VIII, 545 ; 570, 6-7 ; 566 *b*, 3, avec Robert, *Hellenica* XIII, 1965, p. 195-196 ; ajouter *SEG* XXXIV, 1351, lignes 3-4, en Lycaonie à Karapınar.
  - 27. MOUTERDE 1931 et 1932 = SEG VII, 980 = SARTRE 1993a, p. 65, pour le texte.
  - 28. Fossey 1895 et 1896.
  - 29. DITTENBERGER, OGIS 611.
  - 30. Haussoulier et Ingholt 1924, p. 341.
  - 31. SARTRE 1993a, p. 63.
  - 32. IGLS V, 2370.

de la nuance entre l'emploi du verbe ἀποθεόω et celui des formules de déploration courantes en contexte funéraire (χρηστέ ου χρηστή, ἄλυπε, ἄωρε, adjectifs combinés à Sidon avec des participes moins banals, tels ἐπιποθούμενε, λελυπημένε ου πεφιλημένε<sup>33</sup>).

Pour ce qui est du *lébês* (ligne 7), plusieurs auteurs lui attribuent un rôle déterminant dans l'interprétation de l'« apothéose » de Neteiros, dont on a vu qu'elle pourrait se référer à la simple inhumation du fils de l'un des deux Beeliabos. Comme le souligne déjà Charles Clermont-Ganneau, « il faudrait savoir ce qu'on doit entendre au juste par *lébès* et, aussi, quelle est la valeur exacte de la préposition διὰ »<sup>34</sup>.

Λέβης signifie « chaudron ». Dans la littérature et dans l'épigraphie grecques, ce terme monosémique est utilisé pour dénommer des réalités aussi différentes qu'un étalon de valeur monétaire à l'époque archaïque, un instrument de musique ou un récipient dont les Anciens font usage de manières très diverses : en dehors de sa fonction culinaire, le *lébês* assume ainsi les fonctions rituelles ou profanes de bassin à aiguière, de lave-mains, de pédiluve et de baignoire<sup>35</sup>. Lorsque les inventaires des sanctuaires mentionnent des chaudrons ou lorsque des individus consacrent ce type de récipient à une divinité, on peut hésiter entre toutes les acceptions du mot évoquées précédemment. D'après Pausanias, un lébês en bronze doré aurait servi d'acrotère latéral à chaque angle du toit dans le temple de Zeus à Olympie<sup>36</sup>. Le lébês est enfin une urne cinéraire chez les Tragiques athéniens<sup>37</sup>. Cette dernière acception du terme - qui rappelle le sémantisme du substantif latin correspondant olla « pot », « marmite » et « urne funéraire » - conduit les modernes tel André De Ridder à identifier de nombreux vases funéraires à des lébês : « on a trouvé de ces lébès dans presque toutes les nécropoles helléniques, en particulier en Attique. »38 Peut-être les vases au col étroit, à la panse renflée et reposant sur un pied, qui figurent sur deux sarcophages de Zeizûn et de Bosra doiventils être identifiés à des lébês39. Sur le petit côté d'un sarcophage sidonien conservé au Musée d'Istanbul, le même type de vase est au centre d'une scène de déploration<sup>40</sup>. Sans que l'argument soit décisif, il est donc tentant de considérer le lébês dans lequel se trouve Neteiros comme une urne funéraire, ainsi que le suggère Charles Fossey : « les cendres de Nétiras ont été déposées dans un vase sacré, et Mennéas a tenu à rappeler une faveur qui honorait toute la famille. »<sup>41</sup> À la suite de Wilhelm Dittenberger<sup>42</sup>, qui retient l'hypothèse de l'urne cinéraire, on remarque qu'il n'est même pas nécessaire que le *lébês* soit un vase sacré.

Il n'y a pas à retenir l'idée d'une incinération du défunt, car la crémation n'est pas de règle en Syrie à l'époque impériale, bien que l'existence de cette pratique soit attestée de manière ponctuelle à Der'â. à Doura-Europos et à Palmyre<sup>43</sup>. Le Liban intérieur ne fait pas exception à la règle. Pour n'évoquer qu'un exemple proche de Qalaat Jendal, les archéologues de la mission allemande ont pu relever un hypogée au début du xxe siècle à Rîmeh, qui rappelle que l'ensevelissement traditionnel prime dans l'Hermon comme dans toute la Syrie romaine : un long passage, large de 2,85 m et recouvert d'une voûte encore parfaitement conservée, aboutit à une petite niche funéraire étroite et voûtée, un arcosolium; les murs de ce passage sont percés de vingt-quatre loculi répartis sur deux étages, douze de chaque côté; les défunts devaient être couchés à l'horizontale dans ces loculi profonds de 2,40 m, larges de 0,87 m et hauts de 0,82 m<sup>44</sup>. Plus généralement, on constate fréquemment la présence de tombes à fosses et de sarcophages en pierre dans l'Hermon comme

```
33. Cf. Rey-Coquais 2000, p. 815.
```

<sup>34.</sup> CLERMONT-GANNEAU, *RAO* II, 1898, p. 73.

<sup>35.</sup> Cf. De Ridder 1904, avec les références aux sources littéraires.

<sup>36.</sup> Pausanias, V, 10, 4.

<sup>37.</sup> Eschyle, Agamemnon, 444 et Choéphores, 686; Sophocle, Électre, 1401.

<sup>38.</sup> DE RIDDER 1904, p. 1002.

<sup>39.</sup> Cf. Sartre-Fauriat 2001, p. 235, fig. 237.

<sup>40.</sup> Contra Soyez 1975-1976 [1977], qui identifie plutôt une scène d'« adoration de l'urne ».

<sup>41.</sup> Fossey 1895, p. 305.

<sup>42.</sup> OGIS 611.

<sup>43.</sup> Sartre-Fauriat 2001, p. 227 et note 227.

<sup>44.</sup> Krencker et Zschietzschmann 1938, p. 269 et pl. 116.

dans la montagne libanaise, où ils sont nombreux à proximité des temples. Cela étant précisé, l'usage du terme  $\lambda \epsilon \beta \eta \varsigma$  avec l'acception d'« urne funéraire » dans la dédicace de Mennéas serait corroboré par l'emploi funéraire du verbe ἀποθεόω. Comme je n'ai trouvé aucune attestation épigraphique du mot qui confirmerait l'hypothèse d'un mode de sépulture particulier, différent de l'inhumation habituelle au Proche-Orient, il me semble plus prudent de laisser la question ouverte tout en précisant les raisons qui me conduisent à préférer cette solution à toutes les autres.

À propos du rôle joué par le *lébês*, je ne m'attarderai pas sur la thèse de l'« accident domestique », selon laquelle la mort hypothétique d'un enfant tombé dans le chaudron, reproduisant le décès de Mélicerte, aurait abouti à la divinisation de la victime<sup>45</sup>. Malgré le doute persistant sur la nature des liens de parenté entre Neteiros et Mennéas, le fait que le premier est soit le frère soit l'oncle du second personnage ne garantit pas que Neteiros soit un enfant. Par ailleurs, l'argumentation de Maurice Sartre se fonde sur un rapprochement entre la dédicace hermonienne et les inscriptions de confession de Phrygie<sup>46</sup>; or, l'analogie paraît assez trompeuse car ces derniers textes sont beaucoup plus explicites que ne l'est l'inscription de Mennéas. Pour autant, la thèse du fait divers demeure intéressante d'un point de vue méthodologique, dans la mesure où elle constitue une tentative d'interprétation qui ne s'appuie pas uniquement sur des spéculations mythologiques pour rendre compte du caractère extraordinaire d'un texte à caractère votif dont l'auteur tient également à s'afficher comme le parent d'un individu exceptionnel.

L'interprétation ritualiste et initiatique développée par Corinne Bonnet fait du *lébês* l'« instrument fondamental du rituel "magique" destiné à assurer l'immortalité »<sup>47</sup>. Cette thèse rappelle celle qu'avait développée René Dussaud dans un premier temps :

sans se référer explicitement au mythe de Leucothéa et de Mélicerte, celui-ci a cru pouvoir identifier Neteiros à un « prêtre-dieu du type Elagabale ». conduisant les fêtes sacrées et parvenant à la fonction sacerdotale par une épreuve subie dans le chaudron<sup>48</sup>. Il ne s'agit pas de nier le rôle du chaudron dans l'une des variantes du mythe de Leucothéa et de Mélicerte. Néanmoins, on ne saurait s'appuyer sur la dédicace de Mennéas pour fonder une affirmation telle que « dans le mythe d'Ino-Leucothéa, le myste effectuait une plongée fictive dans le lébès liturgique, celui-là même où avait péri Mélicerte »49. En effet, à l'appui de cette affirmation. Monique Halm-Tisserant ne se réfère à aucun autre témoignage qu'à l'inscription énigmatique de 'Ayn al-Burj, ce qui pose un problème méthodologique, d'autant que le cadre conceptuel développé par l'auteur sert de toile de fond à la thèse de Corinne Bonnet. L'interprétation mystique du passage controversé appelle de surcroît deux objections.

Premièrement, la construction syntaxique de la dédicace est telle que l'on ne peut exclure catégoriquement que le pronom relatif où représente λέβης. Cependant, il semble difficile d'accepter que la simple invocation de Leucothéa permette de prendre appui sur les prétendues « connotations cultuelles et "magiques" bien précises » de ce terme<sup>50</sup>. J'ai rappelé la diversité référentielle qui caractérise le substantif grec et qui interdit donc de prendre parti de manière aussi tranchée que le fait Corinne Bonnet. Des éléments du mythe de Leucothéa et de Mélicerte ont pu être connus des villageois de l'Hermon, où le culte de la déesse est bien implanté; une inscription d'Inkhil prouve même que Leucothéa est honorée aux côtés de son fils dans une région proche de l'Hermon oriental<sup>51</sup>. Néanmoins, l'existence dans un sanctuaire hermonien d'un « rite initiatique reproduisant la "passion" du fils de la déesse, plongé dans le *lébès* et divinisé »<sup>52</sup> est indémontrable. Elle paraît même assez improbable

<sup>45.</sup> Sartre 1993a, reprenant l'idée de la mort accidentelle de Mouterde 1931 et 1932 ; Clermont-Ganneau, *RAO* II, 1898, p. 73, évoque déjà cette hypothèse.

<sup>46.</sup> Sartre 1993a, p. 65-67.

<sup>47.</sup> Bonnet 1997, p. 101.

<sup>48.</sup> Dussaud 1908, p. 309.

<sup>49.</sup> HALM-TISSERANT 1993, en particulier p. 144.

<sup>50.</sup> Contra Bonnet 1997, p. 93 et passim.

<sup>51.</sup> Sartre 1993a, p. 52-53, n° 1.

<sup>52.</sup> Bonnet 1997, p. 101.

au vu des témoignages allégués par Corinne Bonnet, où rien ne renvoie au contexte syrien dans lequel l'implantation de Leucothéa s'explique principalement par les assimilations de la déesse marine hellénique à Atargatis et à Astarté<sup>53</sup>.

Deuxièmement, comme l'admet Franz Cumont lui-même<sup>54</sup>, rien n'assure que la proposition δι' οῦ αί <έ>ορταὶ ἄγωνται complète nécessairement le substantif qui précède (λέβητι). Or, c'est sur cette présomption que se fonde notamment l'interprétation initiatique du passage problématique de la dédicace de Mennéas. Si l'on considère à la suite de René Dussaud que, dans le groupe prépositionnel δι' ο ὑ, le pronom relatif se rapporte à celui des deux Beeliabos qui serait le père de Neteiros<sup>55</sup>, la construction de la phrase ne semble pas plus enchevêtrée qu'elle ne l'est dans les lectures précédentes. Cette solution présente un autre avantage : elle peut se prévaloir de multiples parallèles dans l'épigraphie rurale du Liban et de la Syrie intérieure, où les actes publics et cultuels sont réalisés διά « par les soins de » ou « sous la surveillance de » responsables et de prêtres. Dans la grande inscription des privilèges de Baitokaikè, il est question de faire monter des marchandises au sanctuaire « par les soins des préposés » afin que rien ne manque à l'occasion des foires<sup>56</sup>. Pour ne prendre qu'un exemple hermonien parmi d'autres, une inscription de Rakhlé mentionne la réalisation de travaux sur les fonds de la déesse, probablement Leucothéa, διὰ Θευδα ἱε|ρέος « par les soins du prêtre Theudas »57. Mennéas, lui-même surveillant de travaux dans un sanctuaire, peut donc se prévaloir de compter parmi ses parents le responsable « par les soins duquel les fêtes sont célébrées ».

Contrairement à la plupart des commentateurs modernes de la dédicace à Leucothéa, je considère donc que l'étude de ce texte ne gagne pas à s'engager dans une voie ritualiste et initiatique. Il est impossible de démontrer que la dédicace de Mennéas à Leucothéa illustre l'expansion des cultes

initiatiques et sotériologiques dans la Syrie intérieure sous l'Empire. Des parallèles à l'emploi funéraire du verbe ἀποθεόω conduisent même à mettre en doute les liens entre le culte hermonien de Leucothéa et l'une des variantes du mythe relatif à la cuisson de Mélicerte dans le chaudron. L'énigmatique lébês pourrait ne correspondre qu'à un récipient qui aurait recu la dépouille de Neteiros, frère ou oncle de l'auteur de la dédicace, à la suite d'un décès dont la cause nous est inconnue. Quoi qu'il en soit, il est intéressant de remarquer que l'épigraphie hermonienne révèle ponctuellement l'emploi d'expressions funéraires standardisées renvoyant à la divinisation privée, la Privatdeifikation étudiée par Mark Waelkens pour l'Asie Mineure<sup>58</sup>. Dans le prolongement de ces réflexions, il v aurait une étude à mener à partir de l'épigraphie funéraire pour déterminer si la divinisation et l'héroïsation des défunts est caractéristique de régions et/ou de milieux sociaux spécifiques en Syrie. On peut souligner dès à présent que, comme dans le reste de l'Empire romain, la fréquence et la banalité relatives de ce type d'expressions amènent à considérer que ces formules se réfèrent aux honneurs funèbres rendus par les vivants au défunt.

Une telle interprétation impliquerait l'existence d'une cérémonie funéraire mise en relation avec le culte de Leucothéa. Toute la question est d'expliquer pourquoi Mennéas fait intervenir un de ses parents défunt dans un texte votif. Si l'on exclut certaines formules standardisées qui appartiennent plutôt au vocabulaire des épitaphes grecques<sup>59</sup>, les textes qui combinent une dédicace adressée à une divinité avec une formule funéraire ne sont pas rares dans le monde gréco-romain : pour la seule Phrygie, Mark Waelkens réunit dix-neuf attestations d'une pratique qui place les monuments funéraires sous la protection d'une divinité locale (Zeus Brontôn surtout, Apollon et Cybèle beaucoup moins fréquemment)<sup>60</sup>. En Syrie, afin de tirer la dédicace hermonienne de son

<sup>53.</sup> Cf. SARTRE 1993a, p. 60, sur ce point, suivi par Bonnet 1997, p. 92.

<sup>54.</sup> Cumont 1913, p. 167.

<sup>55.</sup> Dussaud 1932.

<sup>56.</sup> IGLS VII, 4028, lignes 33-34 : διὰ τῶν ἀγορητῶν.

<sup>57.</sup> Jalabert 1907, p. 271-272, n° 64.

<sup>58.</sup> Waelkens 1983.

<sup>59. &#</sup>x27;Αγαθῆ Τύχη, par exemple, cf. Robert 1937, p. 62 note 1, et Sartre-Fauriat 2001, p. 218, avec cinq ou six exemples hauranais dans des contextes païen et chrétien.

<sup>60.</sup> Waelkens 1983, p. 280-286.

isolement apparent, on peut citer plusieurs parallèles épigraphiques où des formules votives et des formules funéraires sont associées, sans souci d'exhaustivité car les références à une divinité païenne sont relativement fréquentes dans l'épigraphie funéraire. Par exemple, à Sleim dans le Djebel Druze, l'épitaphe d'un soldat gravée sur un linteau de propriété de tombeau se termine par l'invocation de Zeus Ammôn, sans doute parce qu'il s'agit de la divinité tutélaire de la légion *III*<sup>6</sup> *Cyrenaica*<sup>61</sup>. On pourrait multiplier les exemples de ce type, y compris sur les tombeaux des chrétiens<sup>62</sup>, sans que la mention du dieu sur les monuments funéraires implique une quelconque consécration du tombeau à la divinité invoquée.

Un autre exemple d'association de formules votives et funéraires est beaucoup plus instructif puisqu'il atteste l'existence de liens entre la construction d'un monument funéraire et le culte pratiqué dans un sanctuaire proche de ce monument. Dans la nécropole romaine de Rajib, au sud de Philadelphie-Amman, un pigeonnier funéraire édifié en 139/40 apr. J.-C. est étroitement lié à un sanctuaire de Zeus et au culte de cette divinité associée à Déméter<sup>63</sup>. Un premier texte gravé sur un bloc provenant de cet édifice associe la formule funéraire μνήμης χάριν au nom de la divinité dont le sanctuaire est mis en relation avec le tombeau, Zeus Sôter<sup>64</sup>. Le constructeur du pigeonnier, Aristôn, précise qu'il « a honoré Zeus qui habite près d'ici, car il a édifié un temple pour les êtres ailés qu'aime et nourrit ce dieu »65. Plusieurs expressions assimilent même le monument à un temple ou à un domaine sacré, ce qui s'explique par les liens entre les colombes que le pigeonnier accueille et les divinités honorées : « à Zeus et à Déméter cet édifice est un hommage »66. Le tombeau de la nécropole de Philadelphie apparaît donc comme une annexe du sanctuaire de Zeus, dont il est proche. Cet exemple est intéressant car il montre qu'en Syrie méridionale, dans la première moitié du second siècle de notre ère, l'édification d'un tombeau peut être liée à un culte local au point de faire du monument funéraire une annexe du sanctuaire où le culte est pratiqué. La seule différence entre les inscriptions de Philadelphie et la dédicace hermonienne porte sur leur nature, ce qui ne tient sans doute qu'au contexte dans lequel elles s'inscrivent, une nécropole d'un côté, un sanctuaire rural de l'autre : alors que les premières sont des inscriptions funéraires où l'auteur invoque les divinités qu'il honore et dont le sanctuaire est proche, la seconde est un texte votif où apparaît la mention d'un parent défunt, sans doute une célébrité locale dont la gloire rejaillit sur la famille du dédicant.

Pour résumer, une hypothèse permettrait d'expliquer la mention du parent défunt de Mennéas dans la dédicace que ce dernier adresse à Leucothéa : après que Neteiros aurait reçu les honneurs funèbres, sa dépouille aurait été placée dans un monument nommé lébês; ce monument aurait été situé à proximité du sanctuaire de la déesse. C'est peut-être la raison pour laquelle la famille de Mennéas semble particulièrement liée au sanctuaire de Leucothéa et aux festivités qui y sont célébrées. L'auteur de la dédicace lui-même y supervise des travaux de construction de manière officielle. En effet, l'expression ἐπίσκοπος πάντων τῶν ἐνθάδε γεγονότων ἔργων (lignes 8-9), apposée au sujet de la phrase, indique le titre que porte Mennéas. La fonction d'episkopos, c'est-à-dire de « surveillant » ou d'« inspecteur », est attestée à plusieurs reprises en Syrie romaine. Les individus qui l'exercent sont souvent cités dans des inscriptions où il est question de la construction ou de l'aménagement des lieux sacrés<sup>67</sup>.

L'adverbe ἐνθάδε désigne le sanctuaire consacré à Leucothéa, où des travaux de construction ont été réalisés sous le mandat de Mennéas. Par ailleurs, la dédicace est adressée à la déesse topique de *Segeira* ou *Segeiroi*. Même si l'usage d'honorer une divinité topique étrangère est assez fréquent dans l'intérieur libanais et syrien pour que cette question reste ouverte. le contexte manifestement rural du culte

<sup>61.</sup> I. Syrie 2382 : "Αμμων ζήτω.

<sup>62.</sup> SARTRE-FAURIAT 2001, p. 216-219.

<sup>63.</sup> GATIER et VÉRILHAC 1989; cf. SARTRE-FAURIAT 2001, II, p. 71-72, dont les doutes portant sur le caractère funéraire et la datation du monument semblent injustifiés.

<sup>64.</sup> Gatier et Vérilhac 1989, I, p. 338.

<sup>65.</sup> Ibid., 342, ΙΙ Α, lignes 6-7 : τίμησεν δ' ἄρα Ζῆνα τὸν ἐνγύθι ναιετάοντα, Ινῆον γὰρ ποιῆσε διοτρέφεων πετεηνῶν.

<sup>66.</sup> Ibid., 342, II B, ligne 7: Διὶ καὶ Δήμητρι τετυγμένον ἐστὶν ἄγαλμα.

<sup>67.</sup> I. Syrie 1990, de Salkhad; 2308, de Souweida; cf. SARTRE 1993b pour une liste plus complète à partir de la documentation hauranaise.

hermonien de Leucothéa rend cependant probable que l'adverbe ἐνθάδε corresponde à l'adjectif topique associé au nom de la déesse honorée, Leucothéa Σεγειρων. Ces deux indications – l'existence d'un sanctuaire de Leucothéa et la mention d'un toponyme antique non localisé – ont suscité des commentaires contradictoires qui négligent un détail important pour l'identification de Segeira : le matériau employé comme support de la dédicace de Mennéas, à savoir le marbre. J'exposerai dans un premier temps les raisons qui conduisent à rejeter les identifications proposées jusqu'à présent avant de présenter ma propre hypothèse.

Il convient de rejeter définitivement l'identification de Segeira à Rakhlé, village antique de l'Hermon où l'existence d'un sanctuaire de Leucothéa est certaine mais dont le nom antique est *Rakhla*<sup>68</sup>.

Pour leur part, Charles Fossey<sup>69</sup> et Louis Jalabert<sup>70</sup> proposent sous toute réserve d'identifier *Segeira* à 'Ayn al-Burj ou à Qalaat Jendal; cette hypothèse se trouve encore dans le récent *Barrington Atlas* (p. 1066 et carte 69, C3). Néanmoins, les trois arguments sur lesquels l'identification de *Segeira* à l'une ou l'autre de ces localités pourrait s'appuyer ne sont pas décisifs.

Premièrement, la provenance présumée de notre texte reste indéterminée et Charles Fossey, le seul voyageur à avoir copié la dédicace à 'Ayn al-Burj, ne donne aucune indication sur le contexte de la découverte qui étayerait l'identification proposée.

Deuxièmement, la découverte d'un second texte votif à Qalaat Jendal ne confirme pas non plus ce point de vue. Il s'agit d'une dédicace grecque de sept lignes, gravée en lettres lunaires sur une pierre remployée dans le montant d'une porte, à proximité de la source. L'auteur de la dédicace s'adresse à Zeus très-grand en l'an 594 de l'ère des Séleucides, c'està-dire en 282/3 apr. J.-C.<sup>71</sup>. Ni le remploi du support

ni la divinité honorée n'assurent donc l'existence d'un sanctuaire de Leucothéa à Qalaat Jendal sous le règne de Trajan.

Troisièmement enfin, les informations actuellement disponibles sur Oalaat Jendal et sur 'Ayn al-Burj invitent à chercher ailleurs le sanctuaire de Leucothéa. Bien que relativement isolé, Oalaat Jendal est connu des voyageurs européens depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Edward Robinson mentionne le village pour son cours d'eau, qui prend sa source sur les hauteurs de l'Hermon avant de s'épuiser dans la plaine, à l'est<sup>72</sup>. Encore peuplé dans les années 1930 d'un peu plus d'un millier d'habitants grecsorthodoxes, druzes et syriaques, le village paraît devoir son nom au fort (Qalaat) qui le domine et qui s'est ruiné depuis sa construction<sup>73</sup>. Charles Warren, qui passe à Qalaat Jendal lors de son voyage dans l'Hermon au cours de l'été 1869, présente déjà le « castle of Jundel »<sup>74</sup>, mais le Guide bleu décrit cet édifice de façon plus précise :

Le village est dominé par un imposant rocher portant les ruines d'une sorte de curieux fort rectangulaire, qui, selon la légende, aurait servi de gîte à l'un des fils de Nemrod, si ce n'est au chasseur lui-même. Ce fort, qui domine une gorge étroite et qui est presque entièrement taillé dans le roc, doit avoir une origine très ancienne. S'il était primitivement un temple, ce serait le seul connu de la région de l'Hermon qui fît face à l'O., mais il est plus vraisemblable qu'il soit de construction médiévale. L'ouvrage était divisé en deux pièces ; la pièce occidentale comprend, sur le mur O., une niche de qibla, indiquant le culte musulman, ainsi qu'un autre renfoncement avec jambage et linteaux moulurés ; au N. on remarque une meurtrière et au S. une fenêtre brisée taillée dans le roc. La pièce orientale possède de chaque côté des murs construits ; au S. un degré conduit à une fenêtre ouverte. Un passage intérieur, le long de ces deux pièces, surplombe un raide escarpement dominant la vallée. Une cave existe sous le fort.<sup>75</sup>

<sup>68.</sup> Contra, à tort, Clermont-Ganneau, « Le culte de la déesse Leucothéa dans la région de l'Hermon », RAO II, 1898, p. 101, et Dussaud 1927, p. 393-394.

<sup>69.</sup> Fossey 1895, p. 304; idem 1896.

<sup>70.</sup> Jalabert 1907, p. 277.

<sup>71.</sup> Fossey 1897, p. 61, n° 72.

<sup>72.</sup> Robinson et alii 1857, p. 448.

<sup>73.</sup> Cf. Dussaud 1927, p. 393-394.

<sup>74.</sup> Warren 1870, p. 225-226.

<sup>75.</sup> Guide bleu 1932, p. 377-378.

En d'autres termes, le fort médiéval de Oalaat Jendal s'insère dans la série des monuments auxquels les traditions locales ont attaché la légende de Nimrud, perpétuant ainsi la tradition biblique qui attribue au chasseur venu de Babylone la fondation de Ninive. On peut citer au moins deux autres édifices de l'Hermon et de l'Anti-Liban que des traditions locales relient à cette légende : dans l'Anti-Liban, le temple périptère d''Ayn el-Jaouzé est aussi connu sous le nom de *Oasr Nimrud* « fort de Nimrud »<sup>76</sup> ; sur le versant syrien de l'Hermon, à proximité de Oalaat Jendal, plusieurs voyageurs européens mentionnent l'existence soit d'un Qabr Nimrud « tombeau de Nimrud »77 soit d'un nouveau Qasr Nimrud78, aux abords du village de Kafr Hawâr. Je reviendrai plus loin sur ce monument. Pour l'instant, je me contente de noter qu'à la différence des édifices qui viennent d'être cités, le bâtiment de Qalaat Jendal ne semble pas remonter plus haut que l'époque médiévale.

S'il fait fausse route lorsqu'il identifie Segeira à Rakhlé en se fondant sur les seules attestations du culte de Leucothéa dans ce village hermonien qui n'est autre que l'antique Rakhla, Charles Clermont-Ganneau signale à juste titre que Segeirôn transcrit vraisemblablement un toponyme dérivé d'une racine sémitique Sgr,  $\check{S}gr$ , S'r ou  $\check{S}'r^{79}$ . Depuis longtemps, Ernst Honigmann a remarqué qu'à six kilomètres au sud-sud-ouest de 'Ayn al-Burj se trouve le bourg de 'Ayn ech-Chaara, dont le nom pourrait conserver l'antique toponyme<sup>80</sup>. Il resterait à vérifier sur le terrain si 'Ayn ech-Chaara a livré des vestiges d'un sanctuaire païen qui correspondraient à « tous les travaux réalisés ici » sous l'autorité de Mennéas, mais la parenté entre le toponyme antique et le nom de lieu moderne semble problématique.

Il me semble pour ma part plus judicieux de privilégier un site de sanctuaire rural hermonien qui, d'une part, serait proche de la région de Qalaat Jendal et où, d'autre part, l'on aurait signalé un matériau aussi rare que l'est le marbre en Syrie romaine en général et dans la construction des temples romains du Liban, de l'Anti-Liban et de l'Hermon en particulier<sup>81</sup>. Le site de Kafr Hawâr pourrait remplir ces deux conditions (cf. **Fig. 2**, carte de situation).

Le *Guide bleu* décrit Kafr Hawâr comme un « grand village druze [situé] sur une colline, au milieu des jardins »<sup>82</sup>. Cette localité de l'Hermon oriental (1 050 m) n'est distante que de sept kilomètres de Qalaat Jendal, auquel elle est reliée par un chemin (*ibid.*) : « A Qalaat Djendal, on laisse à g. une piste carrossable en saison sèche, conduisant à Beitima et Kefer Haouar. » Sur la route qui les mène de Banias à Damas, plusieurs voyageurs y ont fait une halte au XIX<sup>e</sup> siècle. Leurs écrits nous renseignent sur le paysage dans lequel s'inscrit le site. Ils attestent surtout l'existence d'un sanctuaire païen dont la construction utiliserait le marbre.

Louis Lortet connaît Kafr Hawâr pour y être passé en 1880, mais il ne s'intéresse qu'aux travaux des champs et au paysage. Sur la route de Banias à Damas, ce voyageur passe par Majdel Shams, Hadar, Mazraat Beit Jinn, poursuit près de Hiné. Il décrit en ces termes le paysage qui s'offre à lui un peu plus loin: « Deux villages, Kefr Haouar et Beitima, se trouvent près de nous, séparés l'un de l'autre par le Nahr Arny; ils sont entourés de noyers et de peupliers. [...] A trois heures, nous traversons le Nahr Arny en laissant à gauche les deux villages cités plus haut, puis nous cheminons dans un interminable désert, tantôt rocheux, tantôt formé par un diluvium rougeâtre, rempli de galets de lave ou de calcaire, quelquefois inculte ou ensemencé avec du blé dans les endroits humides. »83 L'étape suivante mène le voyageur à Artouz, puis à Damas, avant l'ascension de l'Hermon.

On admet depuis longtemps l'antiquité de Kafr Hawâr, « campement obligé entre Baniyas et Damas, [qui] pourrait répondre à la station *ad Ammontem* de la table de Peutinger »<sup>84</sup>. Johann Sepp note l'existence de tombeaux à fosses taillés dans la roche crayeuse

<sup>76.</sup> Krencker et Zschietzschmann 1938, p. 178-181.

<sup>77.</sup> SAULCY 1853, II, p. 565-566.

<sup>78.</sup> SEPP 1873-1876, II, p. 325, 328-329.

<sup>79.</sup> CLERMONT-GANNEAU, *RAO* II, 1898, p. 70.

<sup>80.</sup> Dussaud 1927, p. 390, ignore cette proposition de Honigmann 1923-1924, n° 410.

<sup>81.</sup> Cf. Krencker et Zschietzschmann 1938, p. 295.

<sup>82.</sup> Guide bleu 1932, p. 378.

<sup>83.</sup> LORTET 1884, p. 555.

<sup>84.</sup> Dussaud 1927, p. 393.

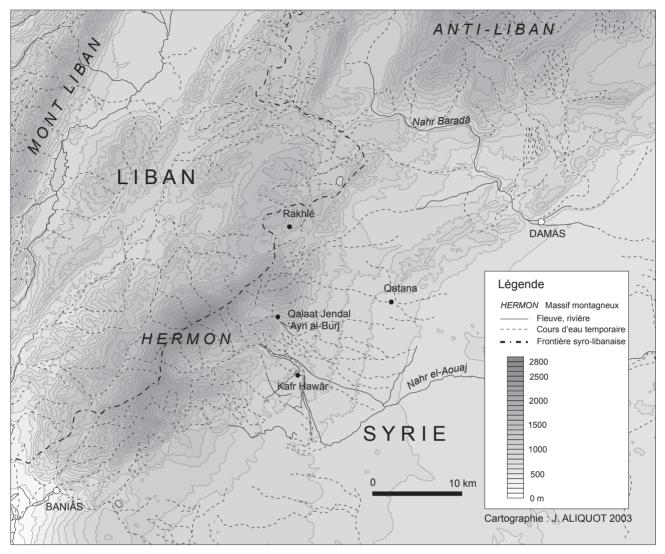


Fig. 2. — Carte de situation.

sur la rive d'un ouadi étroit à l'ouest du village<sup>85</sup>. Le village a abrité un couvent syriaque, d'après un document de la fin du vi<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.<sup>86</sup>. Enfin, un sanctuaire païen y a été repéré et décrit au moins par deux voyageurs : Félicien Caignart de Saulcy et Johann Sepp.

Félicien Caignart de Saulcy est l'inventeur du sanctuaire païen de Kafr Hawâr, dont il décrit la découverte dans la relation de son *Voyage autour de la mer Morte et dans les terres bibliques, exécuté de décembre 1850 à avril 1851*<sup>87</sup> (**Fig. 3a-b**). Après deux heures de marche au-delà de Mazraat Beit Jinn, le

voyageur français atteint Kafr Hawâr avec l'espoir d'y trouver un tombeau de Nimrud (*Qabr Nimrud*); à sa plus grande déconvenue, ce monument s'avère être « deux gros blocs carrés arrachés à quelque édifice antique, et jetés au hasard au milieu d'un champ, à trois ou quatre cents mètres du village ». Le voyageur sera néanmoins payé de sa peine. En effet, il poursuit :

A mesure que je me rapprochais du village, en franchissant la distance qui le sépare du Qobr-Nimroud, je regardais plus attentivement une masse blanche régulière, qui s'élevait au-dessus

<sup>85.</sup> Sepp 1873-1876, II, p. 328.

<sup>86.</sup> Nöldeke 1875, p. 428.

<sup>87.</sup> SAULCY 1853, II, p. 564-568.

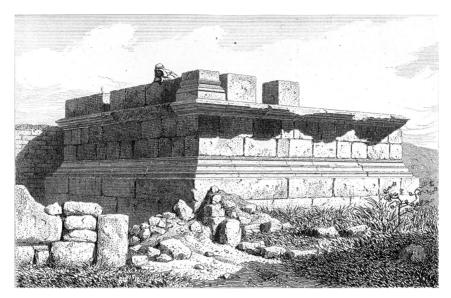


Fig. 3a. — Le monument de Kafr Hawâr, d'après Félicien Caignart de Saulcy (1853, Atlas, pl. L).

des premières maisons du village et qui était placée au milieu d'elles. En arrivant, je reconnais un magnifique stylobate de style grec, et me voilà ne pensant plus au tombeau de Nimroud, mais bien au vénérable débris que j'ai sous les yeux. [...]

Félicien Caignart de Saulcy décrit ensuite l'édifice dans ces termes :

Le stylobate est tout entier en marbre blanc [c'est moi qui souligne], et il supporte encore une base de colonne en place. En voici les dimensions principales : la corniche a soixante centimètres de hauteur et cinquante centimètres de saillie sur le dez [sic]; celui-ci a un mètre douze centimètres de hauteur, et la moulure inférieure, qui ne reproduit pas le profil de la corniche, a soixante-quatorze centimètres de hauteur. Le dez [sic] inférieur sur lequel s'appuie cette moulure a une saillie de trentecinq centimètres sur sa dernière plate-bande; il est probablement enterré d'une certaine quantité, et il a encore au moins un mètre de hauteur au-dessus du sol, ce qui donne une distance de trois mètres cinquante centimètres à peu près, entre le sol actuel et la partie inférieure du piédestal des colonnes; le fût de celles-ci a quatre-vingts centimètres de diamètre.

Le voyageur français copie le fragment d'une inscription votive gravée sur un bloc remployé à l'ouest du monument en ruines (cf. *infra*). Félicien Caignart de Saulcy estime ensuite pouvoir dater l'édifice de l'époque des Séleucides. Il note enfin l'existence d'« un petit mur, formé de blocs jetés sans

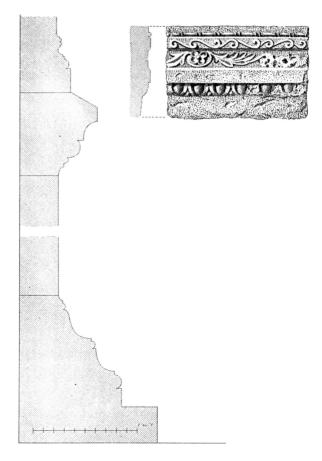


Fig. 3b. — Le monument de Kafr Hawâr, d'après Félicien Caignart de Saulcy (1853, *Atlas*, pl. L): profil du podium et élément du décor architectural.

soin les uns sur les autres, [qui] enclôt un petit terrain à l'extrémité occidentale du temple, et parmi ces pierres se trouvent *quelques beaux blocs de marbre blanc* [c'est moi qui souligne], qui proviennent, sans aucun doute, de l'entablement qui couronnait l'édifice sacré. Ces fragments sont couverts de beaux rinceaux et de cordons d'oves. Un pareil monument, sans être bien grand, devait être d'un effet charmant quand il se détachait, avec sa blancheur de neige, sur la plaine au milieu de laquelle il était placé. »

Avant de préciser l'intérêt de cette relation, il convient de noter que Johann Sepp, de passage dans l'Hermon oriental en 1866 sur la route de Banias à Damas *via* Majdel Shams et Beit Jinn, confirme et complète la description de Félicien Caignart de Saulcy. Dans son ouvrage *Jerusalem und das heilige Land*, il semble connaître le monument de Kafr Hawâr sous le nom de *Kasr Nimrud* « forteresse de Nimrud »<sup>88</sup>. L'édifice prendrait place parmi les petits temples ioniques qui entourent l'Hermon, ce qui impliquerait que le voyageur a vu un chapiteau appartenant à cet ordre architectural. La description que Johann Sepp donne de l'édifice coïncide avec celle de son prédécesseur :

À proximité du village, on observe déjà en rase campagne quelques pierres de taille enlevées à une construction antique, jusqu'à ce qu'on rencontre, parmi les premières maisons, un édifice rectangulaire de style grec en marbre blanc remontant à l'époque des Séleucides, lequel présente l'inscription suivante, probablement plus récente [...]. Le pied du temple s'enfonce en partie dans le sol, les colonnes de l'élévation se sont écroulées et ont été remployées bloc par bloc dans un mur d'enceinte; des fragments de bel ouvrage, avec de riches bandeaux et des rangs d'oves, gisent également à cet endroit.

Le voyageur apporte ensuite d'utiles précisions en ce qui concerne les mesures du monument :

[...] un rectangle de 40-45 m², dont chaque côté mesure 5-6 m de long et 3-4 m de haut [...], et qui s'insère dans une enceinte. [...] C'est un temple d'Astarté.<sup>89</sup>

Les descriptions et les dessins de Félicien Caignart de Saulcy et de Johann Sepp permettent de

reconstituer l'aspect général du monument de Kafr Hawâr tel qu'il est conservé au milieu du xixe siècle, c'est-à-dire à une époque où il n'en reste plus que la partie inférieure. L'édifice, dont l'orientation reste indéterminée, prenait place dans un péribole. Il comprend un soubassement d'au moins deux assises de haut, sur lequel s'appuie un podium comportant une base moulurée, un dé sur deux assises et une corniche. Le plan au sol du bâtiment est quasiment carré, ce qui le distingue des temples romains de l'Hermon, généralement rectangulaires. Cette particularité amène Ernest Renan à rapprocher le monument de Kafr Hawâr de l'autel monumental de el-Machnaga, haut-lieu de l'arrière-pays giblite situé sur le versant occidental du Liban, dans la vallée du nahr Ibrahim<sup>90</sup>. Il est vrai que le plan, les dimensions et l'inscription des deux monuments dans une enceinte autorisent un tel rapprochement et évoquent le maintien d'un dispositif traditionnel dans les lieux saints libanais, celui des autels-tours, même lorsqu'un habillage architectural et décoratif classique leur est surimposé comme on l'observe à el-Machnaga. Mais comme on ne connaît pas précisément l'élévation du monument cultuel de Kafr Hawâr, il me semble plus prudent de laisser la question ouverte.

Quoi qu'il en soit, la découverte d'une inscription votive à l'ouest du monument de Kafr Hawâr confirme l'usage cultuel du bâtiment. Le texte, qui mériterait un nouvel examen, est inscrit sur les quatre faces d'un cube de pierre remployé dans un piédroit de porte appartenant à une masure moderne adossée à la partie antérieure du monument en ruines<sup>91</sup>. La partie de l'inscription la mieux assurée est une dédicace à la déesse syrienne de Hiérapolis émanant d'un certain Lucius qui se déclare esclave et envoyé de la divinité de Hiérapolis. Sur la face A, on lit à la suite de Charles Fossey : Θεᾶ Συρία Ἱερα[π]|ολιτῶν Λούκι|ος δοῦλος  $\alpha \dot{v}$ τ|[ $\hat{\eta}$ ]ς τὸν βωμὸ|ν ἀνέθηκεν | ἐλθὼν <ε>ἴκοσ<α>|  $\kappa < \alpha > i πλήσας πή[ρ]|ας μ' « À la déesse syrienne de$ Hiérapolis, son esclave Lucius a consacré l'autel étant venu vingt fois (?) et ayant rempli quarante sacs ». Dans ce texte, la mention des déplacements répétés de l'auteur de la dédicace, Lucius, pourrait se

<sup>88.</sup> SEPP 1873-1876, II, p. 325 et 328, légende de la fig. : « Kasr Nimrud, der Astartetempel zu Kefr Hauar ».

<sup>89.</sup> SEPP 1873-1876, II, p. 329, que je traduis.

<sup>90.</sup> Renan 1864-1874, p. 284-288, ici p. 285.

<sup>91.</sup> Saulcy 1853, II, p. 567 et pl. L = *I. Syrie* 1890 ; Sepp 1873-1876, II, p. 329 ; Fossey 1897, p. 59-61, n° 68, premier éditeur des quatre faces ; cf. Renan 1864-1874, p. 133 et 853 ; Rayet 1879, p. 407.

référer à la pratique des quêtes rituelles dans le culte de la déesse syrienne, dont Apulée (Métamorphoses VIII, 28) et Lucien (Loukios, ou De l'âne 35) font état. Sur la face B, le même auteur lit : Λούκιος Ακ[ρα]|β[α]ιος εὐσεβ[ή]ς| καὶ πεμφθεὶς | ὑπὸ τῆς κυρία[ς] | ['A]ταργάτη[ς] « Lucius Ak-baios, pieux et envoyé par la maîtresse Atargatis ». Pour des raisons matérielles et sous réserve d'un examen de l'inscription, la lecture de l'ethnique  $A[\kappa \rho \alpha] |\beta[\alpha] \iota o \zeta$ , « d'Agraba », reste douteuse. La lecture proposée par William-Henry Waddington d'après la copie de Félicien Caignart de Saulcy, Ακ[κα]|βαιου, est hypothétique elle aussi : d'une part, Charles Fossey refuse la lecture d'un nom au génitif; d'autre part, l'anthroponyme restitué n'est attesté que sous la forme Ακαβαιος, sans redoublement du kappa<sup>92</sup>. À nouveau, je préfère laisser la question ouverte.

La déesse syrienne a pu être invoquée à Kafr Hawâr sous plusieurs noms différents. Selon un usage fréquemment attesté par l'épigraphie des sanctuaires syriens, dans la même ère géographique, et souvent sur un même site, peuvent coexister divers niveaux de culture religieuse. Dans le même sanctuaire, la même divinité peut être invoquée sous des dénominations parfois très diverses (deus, theos, Jupiter, Zeus, Baal-). On en trouve de nombreux exemples à Deir el-Qalaa, sanctuaire montagnard périurbain situé sur le versant occidental du Mont Liban, dans l'arrièrepays de Beyrouth. Les témoignages relatifs au culte d'Atargatis, sous les divers aspects qu'elle prend au Liban, dans l'Anti-Liban et sur l'Hermon (Vénus, Aphrodite, dea Syria, Leucothéa), se prêtent à la même analyse. Tandis qu'une dédicace de Kfar Zabad (Anti-Liban) mentionne le seul nom de Leucathéa (sic). associé à celui du Jupiter Héliopolitain<sup>93</sup>, à Rakhlé sur l'Hermon, la déesse syrienne est désignée comme « la déesse Leucothéa de Rakhla »94. À Nîha sur le versant oriental du Liban, la déesse syrienne est vénérée sous son nom araméen Atargatis et assimilée à la dea Syria Nihatha<sup>95</sup>. Ailleurs, l'ambiguïté de certaines formules renvoie sans doute au fait qu'Atargatis constitue le prototype indigène de la Vénus héliopolitaine : à Hermel et à Baalbek, le nom de la maîtresse (kyria) Aphrodite recouvre encore celui d'Atargatis<sup>96</sup> et l'on trouve à Beyrouth le parallèle latin de cette formule théonymique, Venus domina<sup>97</sup>. Sur le versant maritime du Liban, la déesse syrienne pourrait n'être qualifiée que par le vocable Kyria98. L'ajout d'un adjectif topique au théonyme grec ou latin dénommant la déesse syrienne révèle sans doute la nécessité d'identifier clairement la divinité, là où certaines assimilations pouvaient être percues comme des raccourcis sommaires de la part de certains fidèles. La fréquence même de ce phénomène conduit à douter de la relecture d'une inscription de Qalaat Fagra, hautlieu du versant maritime du Mont Liban. Selon Jean-Paul Rey-Coquais<sup>99</sup>, la déesse syrienne, qui serait ellemême l'auteur d'une dédicace, apparaîtrait en tant que « déesse Atargatis des Arabes ». L'expression θεὰ 'Αταργάτεις 'Αραβών n'a pas de parallèle jusqu'à présent. La construction grammaticale du texte est telle que le nom au nominatif de la déesse est le sujet du verbe ἀνέθηκε, comme on peut en convenir à la suite de Jean-Paul Rey-Coquais. En revanche, la lecture de l'ethnique au génitif pluriel 'Aραβῶν semble problématique car elle impliquerait l'exclusivité arabe du culte de la déesse syrienne à Qalaat Fagra : or, ce phénomène inédit en Syrie ne saurait être justifié par la présence plausible des Arabes Ituréens sur le versant occidental de la montagne libanaise. Il paraît donc préférable de lire un adjectif topique à la suite du nom de la déesse. Sans un nouvel examen de la pierre, la photographie reproduite par Jean-Paul Rey-Coquais n'autorise aucune lecture définitive de cet adjectif qui semble terminer par -ραβων. On retrouverait ainsi une formule théonymique d'un type courant, à rapprocher par exemple des expressions θε \( \hat{\alpha} \) Άταργάτει Γερανων en grec et dea Syria Geranensi en latin, sur un autel de Beyrouth<sup>100</sup>.

En conclusion, l'invocation d'Atargatis dans la dédicace de Lucius n'infirme pas l'attribution du sanctuaire de Kafr Hawâr à Leucothéa, dans

```
92. Wuthnow 1930, p. 15.
```

<sup>93.</sup> SEG XXXI, 1392.

<sup>94.</sup> SARTRE 1993a, p. 54-55, n° 3.

<sup>95.</sup> IGLS VI, 2929 et 2936.

<sup>96.</sup> SEG XL, 1414 et 1411.

<sup>97.</sup> Hajjar 1977, I, p. 247-248, n° 212.

<sup>98.</sup> *Ibid.*, p. 263-264, n° 225.

<sup>99.</sup> REY-COQUAIS 1978, p. 50 et 1999, p. 638-640, n° 6, d'après la photographie de Haroutine Kalayan.

<sup>100.</sup> Cf. REY-COQUAIS 1999, p. 639-640 et note 32.

la mesure où l'assimilation entre l'une et l'autre divinité permet d'expliquer la présence de la seconde dans l'Hermon et en Syrie intérieure. Par ailleurs, l'achèvement du décor architectural tel que Félicien Caignart de Saulcy le décrit – bandeau à frise de rinceaux et rang d'oves, moulurations et corniche du

podium, base de pilastre d'angle – pourrait s'accorder avec l'hypothèse d'une construction du monument cultuel de Kafr Hawâr au début du II e siècle de notre ère, c'est-à-dire à l'époque où Mennéas rappelle les travaux réalisés au sanctuaire dans la dédicace qu'il adresse à Leucothéa de Segeira.

### POST-SCRIPTUM, SEPTEMBRE 2004

Depuis la rédaction de cet article, j'ai mené une première campagne de prospection épigraphique sur l'Hermon syrien\*. Les résultats de cette campagne me permettent de corriger l'argumentation que je développe ci-dessus à propos de la localisation de Segeira. En octobre 2003, j'ai pu constater qu'il n'y a aucune trace de marbre parmi les derniers vestiges du temple de Kafr Hawâr, qui sont actuellement remployés dans

la partie ancienne du village. Les voyageurs Saulcy et Sepp ont pris pour du marbre la pierre où les blocs de l'édifice cultuel ont été taillés. Il s'agit d'un calcaire blanc qui provient des carrières situées au sud de Kafr Hawâr. Par conséquent, l'inscription découverte à 'Ayn al-Burj et gravée dans le marbre ne provient pas nécessairement de Kafr Hawâr et la localisation de Segeira demeure indéterminée.

\* La prospection épigraphique de l'Hermon syrien s'inscrit dans le cadre du programme des *Inscriptions grecques et latines de la Syrie (IGLS)*, que dirige M. Jean-Claude Decourt (HISOMA, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon). Je tiens à remercier M. le Directeur Général des Antiquités et des Musées (DGAM) et M. Michel al-Maqdissi, Directeur des Fouilles de la DGAM, de m'avoir autorisé à entreprendre ce travail sur le terrain. Je remercie également M. Ibrahim Omeri, Ingénieur à la Direction régionale des Antiquités de la Damascène, chargé de l'inventaire archéologique de la région, pour son aide efficace et amicale.

#### **ABRÉVIATIONS**

AE	L'Année épigraphique, dans RA de 1888	I. Syrie	Waddington 1870.
	à 1961, puis sous la forme de volumes indépendants, Paris.	IGLS	Inscriptions grecques et latines de la Syrie, Paris, 1929–.
Barrington Atlas	Talbert 2000.	IGR	Cagnat 1906-1927.
Bull. épigr.	« Bulletin épigraphique », dans <i>REG</i> , 1888—. Notamment par Flacellère (R.), Haussoulier (B.), Reinach (AJ.), Roussel (P.); de 1938 à 1984 par Robert (J. et L.); depuis 1987, sous la direction de Gauthier (Ph.).	MAMA VIII	Calder et Cormack 1962.
		OGIS	Dittenberger 1903-1905.
		ROBERT, Hellenica	Robert 1940-1965.
		Roscher, Lexikon	Roscher 1884-1937.
CLERMONT-GANNEAU	<b>\</b>	SEG	Supplementum epigraphicum graecum, I-XXV, Leyde, 1923-1971; XXVI-, Alphen aan den Rijn, puis Amsterdam, 1979
RAO	CLERMONT-GANNEAU 1888-1924.		
Guide bleu 1932	Syrie-Palestine. Iraq-Transjordanie, Paris, 1932.		

## BIBLIOGRAPHIE

APPLEBAUM	(S.)
-----------	------

1988 «A Selection of Inscriptions from the Temples and Villages of Mount Hermon », dans: S. Dar éd., 1988, The Settlements of Mount Hermon in Antiquity, Tel Aviv, p. 33-53 (en hébreu).

APPLEBAUM (S.), B. ISAAC et Y. LANDAU

1978 « Varia Epigraphica », SCI, 4, p. 133-159.

BONNET (C.)

1986 « Le culte de Leucothéa et de Mélicerte, en Grèce, au Proche-Orient et en Italie », *SMSR*, 52, p. 53-71.

1988 Melqart. Cultes et mythes de l'Héraclès tyrien en Méditerranée, Louvain-Namur.

1997 « De l'histoire des mentalités à l'histoire des religions : à propos de Leucothéa et de trois petits cochons », *SEL*, 14, p. 91-104.

CAGNAT (R.) éd.

1906-1927 Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes, I-III, Paris.

CALDER (W. M.) et J. M. R. CORMACK

1962 Monumenta Asiae Minoris Antiqua, VIII, Monuments from Lycaonia, the Pisido-Phrygian Borderland. Aphrodisias, Manchester.

CLERMONT-GANNEAU (C.)

1886 « [Dédicace à Leucothéa] », Revue critique, 1886/2, p. 232.

1888-1924 Recueil d'archéologie orientale, I-VIII, Paris.

1897 « L'apothéose de Neteiros », *RA*, 1897/1, p. 282-

CONTENAU (G.)

1920 « Mission archéologique à Sidon (1914) », *Syria*, 1, p. 16-55, 108-154, 198-229 et 287-317.

Соок (А. В.)

1914-1940 Zeus. A Study in Ancient Religion, 5 vol., Cambridge.

CUMONT (F.)

1913 Catalogue des sculptures & inscriptions antiques (monuments lapidaires) des Musées royaux du Cinquantenaire, 2° édition, Bruxelles.

DAR (S.)

1993 Settlements and Cult Sites on Mount Hermon, Israel.

Ituraean culture in the Hellenistic and Roman
periods, Oxford.

DAR (S.) et N. KOKKINOS

1992 « The Greek Inscriptions from Senaim on Mount Hermon », *PalEQ*, 124, p. 9-25.

DE RIDDER (A.)

1904 « Lébès », dans : C. Daremberg, E. Saglio et E. Pottier dir., 1904, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, III/2, Paris, p. 1000-1002.

DITTENBERGER (W.)

1903-1905 Orientis graeci inscriptiones selectae, 2 vol., Leipzig.

Drexler (W.)

1897-1902 « Neteiros », dans : W. H. Roscher, *Lexikon*, III/1, col. 299-302.

DUSSAUD (R.)

1908 « Sacrifice humain de consécration dans un sanctuaire syrien, à Rome », *RHR*, 1908/2, p. 306-309.

1927 Topographie historique de la Syrie antique et médiévale, Paris.

1932 « Deux inscriptions grecques du Djebel Druze », Syria, 13, p. 226.

EITREM (S.)

1925 « Leukothea 1 », *RE*, XII, col. 2293-2306.

FARNELL (L. R.)

1916 « Ino-Leukothea », JHS, 36, p. 36-44.

Feissel (D.)

1983 « Notes d'épigraphie chrétienne. XVI. Un Phénicien à Salone », *BCH*, 107, p. 602-609.

FÉVRIER (J.-G.)

1953 [1955] « Un sacrifice d'enfant chez les Numides », Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves, 13, Mélanges Isidore Lévy, p. 161-171.

Fossey (C.)

1895 « Inscriptions de Syrie », *BCH*, 19, p. 303-306.

1896 « Inscription de El-Burdj en Syrie », *BCH*, 20, p. 657.

1897 « Inscriptions de Syrie », *BCH*, 21, p. 39-65.

Gatier (P.-L.) et A.-M. Vérilhac

1989 « Les colombes de Déméter à Philadelphie-Amman », Syria, 66, p. 337-348.

Hajjar (Y.)

1977 La triade d'Héliopolis-Baalbek. Son culte et sa diffusion à travers les textes littéraires et les documents iconographiques et épigraphiques, I-II, Levde.

1990 « Dieux et cultes non héliopolitains de la Béqa', de l'Hermon et de l'Abilène à l'époque romaine », *ANRW*, II, 18.4, p. 2509-2604.

HALM-TISSERANT (M.)

1993 Cannibalisme et immortalité. L'enfant dans le chaudron en Grèce ancienne, Paris.

Haussoulier (B.) et H. Ingholt

1924 « Inscriptions grecques de Syrie », Syria, 5, p. 316-341.

Höfer (Th.)

1894-1897 « Leukothea », dans : W. H. Roscher, *Lexikon*, II/2, col. 2015.

HONIGMANN (E.)

1923-1924 « Historische Topographie von Nordsyrien im Altertum », ZDPV, 46, p. 149-193 et 47, p. 1-64.

HUBERT (H.) et M. MAUSS

1909 Mélanges d'histoire des religions, Paris.

JALABERT (L.)

1907 « Inscriptions grecques et latines de Syrie (deuxième série) », *MFOBeyrouth*, 2, p. 265-320.

Krencker (D. M.) et W. Zschietzschmann

1938 Römische Tempel in Syrien, nach Aufnahmen und Untersuchungen von Mitgliedern der deutschen Baalbekexpedition 1901-1904, Berlin-Leipzig.

Lagrange (M.-J.)

1902 « Bulletin », RBi, p. 461-486.

LARFELD (W.)

1891 « Jahresbericht über die griechiesche Epigraphik für 1883-1887. Zweiter Teil », *JAW*, 66, p. 1-223.

LESKY (A.)

1931 « Melikertes », *RE*, XV/1, col. 514-520.

Lévy (I.)

1927-1928 « [Compte rendu de Reitzenstein 1929] », [1929] *Byzantion*, 4, p. 778-782.

LORENTZ (F. VON)

1935 « Λέβης », *RE, Suppl.*, VI, col. 218-221.

LORTET (L. CH.)

1884 La Syrie d'aujourd'hui. Voyages dans la Phénicie, le Liban et la Judée 1875-1880, Paris.

MOUTERDE (R.)

1931 « Inscriptions grecques de Souweida et de 'Ahiré », CRAI, p. 141-147.

1932 « Inscriptions grecques de Souweida et de 'Ahiré », MUSJ, 16, p. 73-82.

1951-1952 « Antiquités de l'Hermon et de la Beqâ' », *MUSJ*, 29, p. 19-89.

1959 « Cultes antiques de la Cœlésyrie et de l'Hermon (Ma'loula, Ba'albek, Raḥlé) », MUSJ, 36, p. 51-87.

Nöldeke (Th.)

1875 « Zur Topographie und Geschichte des Damascenischen Gebietes und der Haurângegend », ZDMG, 29, p. 419-444.

PERDRIZET (P.)

1910 « Bibliographie », *REA*, 12, p. 425-429.

1932 « Légendes babyloniennes dans les *Métamorphoses* d'Ovide », *RHR*, 1932/2, p. 193-228.

RAYET (O.)

1879 « Dédicace à la déesse Atergatis », *BCH*, 3, p. 406-408.

REINACH (S.)

1901 « Une formule orphique », *RA*, 1901/2, p. 202-212. [= *idem* 1905-1923, II, 1906, p. 123-134 (= *idem* 1905-1923 [1996], p. 569-577).]

1905-1923 *Cultes, mythes et religions*, I-V, Paris, [1996] réédition par H. Duchêne, Paris.

REITZENSTEIN (R.)

1929 Die Vorgeschichte der christlichen Taufe, Leipzig-Berlin.

RENAN (E.)

1864-1874 Mission de Phénicie, Paris.

REY-COQUAIS (J.-P.)

1978 « Syrie romaine, de Pompée à Dioclétien », *JRS*, 68, p. 44-73.

1999 « Qalaat Faqra : un monument du culte impérial dans la montagne libanaise », *Topoi*, 9/2, p. 629-664.

2000 « Inscriptions inédites de Sidon », dans : G. Paci éd., 2000, Ἐπιγραφαί. Miscellanea epigrafica in onore di Lidio Gasperini, Rome, p. 799-832.

ROBERT (L.)

1937 Études anatoliennes. Recherches sur les inscriptions grecques de l'Asie Mineure, Paris.

1940-1965 Hellenica. Recueil d'épigraphie, de numismatique et d'antiquités grecques, I-XIII en 12 vol., Paris.

Robinson (E.) et alii

1857 Later biblical researches in Palestine, and in the adjacent regions. A journal of travels in the year 1852, Boston.

RONZEVALLE (S.)

1912 « Notes et études d'archéologie orientale X. L'aigle funéraire en Syrie (étude iconographique) », MFOBeyrouth, 5/3, p. 1\*-62\*. ROSCHER (W. H.)

1884-1937 Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie, I-VII, Leipzig.

SARTRE (M.)

1993a « Faits divers et histoire des mentalités : à propos de quelques noyés et de trois petits cochons », *Syria*, 70, p. 51-67.

1993b « Communautés villageoises et structures sociales d'après l'épigraphie de la Syrie du Sud », dans : A. Calbi, A. Donatt et G. Poma éd., 1993, *L'epigrafia del villagio*, Faenza, p. 117-135.

SARTRE-FAURIAT (A.)

2001 Des tombeaux et des morts. Monuments funéraires, société et culture en Syrie du Sud du f<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au vif siècle apr. J.-C., I, Catalogue des monuments funéraires, des sarcophages et des bustes; II, Synthèse, Beyrouth.

SAULCY (L. F. J. C. DE)

1853 Voyage autour de la mer Morte et dans les terres bibliques, exécuté de décembre 1850 à avril 1851, I-II, Paris.

SEPP (J. N.)

1873-1876 Jerusalem und das heilige Land. Pilgerbuch nach Palaestina, Syrien und Aegypten, I-II, Schaffhausen-Regensburg.

SOURDEL (D.)

1952 Les cultes du Hauran à l'époque romaine, Paris.

Soyez (B.)

1975-1976 « L'adoration de l'urne. (À propos d'un sarcophage [1977] sidonien du Musée d'Istanbul) », *MUSJ*, 49, p. 541-547.

 ${\rm TALBERT}\;(R.\;J.\;A.)\;\acute{e}d.$ 

2000 Barrington Atlas of the Greek and Roman World, Princeton-Oxford.

WADDINGTON (W.-H.)

1870 Inscriptions grecques et latines de la Syrie, Paris.

WAELKENS (M.)

1983 « Privatdeifikation in Kleinasien und in der griechisch-römischen Welt. Zu einer neuen Grabinschrift aus Phrygien », dans: R. Donceel et R. Lebrun éd., Archéologie et religions de l'Anatolie ancienne. Mélanges en l'honneur du professeur Paul Naster, Louvain, p. 259-307.

WARREN (C.)

1870 « Our Summer in the Lebanon, 1869 », *PalEF-QS*, p. 215-244.

WUTHNOW (H.)

1930 Die semitischen Menschennnamen in griechischen Inschriften und Papyri des vorderen Orients, Leipzig.